

Communauté de l'église Notre-Dame



La Fraternité Saint-Pierre au sein de la
paroisse Saint-Guillaume de Bourges

fsspbourges.fr

N° 26 – janvier 2018

L'enseignement des Mages



La venue des Mages achève le cycle de Noël. Celui que les Ecritures annonçaient et qui est né discrètement dans une étable, le monde païen vient le reconnaître comme son Dieu et Sauveur. L'oraison de la messe va transporter cet évènement

historique dans notre vie : *O Dieu, qui avez révélé en ce jour votre Fils unique aux païens par l'apparition d'une étoile : faites dans votre miséricorde que, vous connaissant déjà par la foi, nous soyons amenés à vous contempler dans l'éclat de votre majesté.* Les Mages virent l'étoile, se mirent en route sous sa conduite, et arrivèrent au but de leur voyage auprès du divin Enfant. Si nous y songeons bien, ces trois actes se rencontrent aussi dans notre vie.

Pour nous aussi s'est levée une étoile, c'est la grâce de la part de Dieu et notre foi en retour. Sans cette étoile, il n'y aurait pas eu de christianisme en nous. La foi est une grâce de Dieu, nous ne pouvons nous la donner mais nous pouvons la cultiver en nous, l'accroître et ne pas nous exposer à la perdre. Cette étoile brille devant nos yeux, qu'elle nous oriente et nous guide !

Le deuxième acte est le chemin à emprunter, c'est notre vie. Les Mages suivirent l'étoile, ils quittèrent leur pays peut-être sous les moqueries de leurs compatriotes, ils voyagèrent à travers les déserts et la solitude. Ils se heurtèrent à des obstacles, même là où ils n'en attendaient pas, auprès d'Hérode. Notre

vie chrétienne, dans un monde qui est devenu étranger au Christ, ressemblera à ce voyage des Mages.

Mais ce chemin nous mène au Christ, comme eux autrefois. Non pas le Christ enfant, mais le Christ glorieux dont la vision nous rendra heureux dans l'éternité. Pour nous y aider, l'année liturgique nous aidera encore à recueillir précieusement l'enseignement de Jésus et à puiser à la source de la grâce.

Je vous souhaite à tous une bonne et sainte année 2018.

Abbé Louis Le Morvan



Cosimo Rosselli, Adoration des mages, vers 1470, tempera sur bois, Florence, Galerie des Offices.

Divers



Chapelet : chaque dimanche à 10h à Notre-Dame, avant la messe.

Confraternité Saint-Pierre : elle regroupe les fidèles catholiques désireux de soutenir par la prière la sanctification personnelle et le rayonnement apostolique des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. <http://www.confraternite.fr>



Contact

Abbé Louis Le Morvan, FSSP

06 52 87 85 10 / 02 48 67 87 00

louislemorvan@gmail.com

fsspbourges.fr

Abbé Arnaud Moura, FSSP

06 48 07 54 37

abbe.moura@gmail.com

Maison Sainte-Solange

5, rue Macdonald - 18000 Bourges

Chanoine Stéphane Quessard, curé de la paroisse St-Guillaume

02 48 24 07 93

Ordo du mois de janvier

L 1	Octave de la Nativité de Notre	Me 17	St Antoine
Ma 2	Fête du Saint Nom de Jésus	Je 18	de la férie
Me 3	de la férie	V 19	de la férie
Je 4	de la férie	S 20	St Fabien et St Sébastien
V 5	de la férie	D 21	Ile dimanche après l'Epiphanie
S 6	Epiphanie de Notre Seigneur	L 22	Sts Vincent et Anastase
D 7	Solennité de l'Epiphanie de Notre Seigneur	Ma 23	St Raymond de Pennafort
L 8	de la férie	Me 24	St Timothée
Ma 9	de la férie	Je 25	Conversion de St Paul
Me 10	de la férie	V 26	St Polycarpe
Je 11	de la férie	S 27	St Jean Chrysostome
V 12	de la férie	D 28	Dimanche de la Septuagésime
S 13	Baptême de Notre Seigneur	L 29	St François de Sales
D 14	Ile dimanche après l'Epiphanie	Ma 30	Ste Martine
L 15	St Paul	Me 31	St Jean Bosco
Ma 16	St Marcel 1er		

en gras : messe publique célébrée ce jour-là à Notre-Dame

Messes et confessions

Dimanche et fêtes	9h45-10h20 : confessions 10h30 : Grand'messe
Mercredi	18h-18h25 : confessions 18h30 : messe
autres jours	Se reporter à l'agenda en page 4.

Honoraires de messes : messe : 17 € - neuvaine : 170 € - trentain : 565 €

Pour soutenir l'apostolat de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre : libellez vos dons à FSSP - Bourges

A donner en main propre aux abbés ou à envoyer à la maison Sainte-Solange
Don déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour un don déductible de l'IFI (ex-ISF) à hauteur de 75% : nous contacter.

Agenda

Samedi 6 : 11h, messe de l'Épiphanie de Notre-Seigneur.

Dimanche 7 : 10h30, grand'messe de la solennité de l'Épiphanie, précédée de la bénédiction du nouvel orgue.

Vendredi 12 janvier : date limite pour l'inscription à la première communion (3 juin), confirmation (10 juin) ou profession de foi (27 mai). Pour un cas particulier, contacter l'abbé Le Morvan sans tarder.

Annonces

NOUVEL ORGUE : le nouvel orgue a été financé à 50 % par la paroisse St-Guillaume (grâce aux quêtes, qui lui reviennent) et à 50 % par la Fraternité Saint-Pierre (grâce à vos dons à FSSP Bourges). Un grand merci aux généreux donateurs !



UNIVERSITE DE LA VIE : QUE FAIRE DU TEMPS ? – DEFI BIOETHIQUE, DEFI D'ÉCOLOGIE HUMAINE. Cycle de conférences de formation en bioéthique d'Alliance Vita, quatre lundis du 15 janvier au 5 février, 20h15 à la maison diocésaine.

Renseignements et inscription : <http://www.universitedelavie.fr> ou 06 11 81 87 71 (Raphaël Ponroy)

NOUVEAU SITE DE L'ŒUVRE DES RETRAITES :

<https://www.oeuvresdesretraites.fr> Fondée en 1999, l'Œuvre des Retraites de la Fraternité Saint-Pierre propose des récollections et des retraites tout au long de l'année. En plus des Exercices de Saint Ignace (en cinq jours pour les adultes à partir de 17 ans), nous organisons des activités pour les jeunes, pour se ressourcer seul, en couple, ou en famille.

Carnet de famille

BAPTEME : Alexandre Lecocq le 9 décembre ; Olympe Zimmerli le 30 décembre.